

## CONDITIONS DE L'ACTION PRIME DE BIENVENUE DE 30 EUROS

---

Tout nouveau client de MeDirect qui répond aux conditions énumérées ci-dessous se verra accorder une prime de 30 €.

### 1. DURÉE

L'action se déroule du 02/05/2022 au 31/05/2022 inclus. MeDirect se réserve le droit de modifier la durée de l'action à tout moment, et de modifier le contenu de l'action dans le futur. Les modifications de ces conditions générales seront toujours annoncées sur le site Web MeDirect et/ou par courrier électronique.

### 2. CONDITIONS

Le nouveau client MeDirect sera éligible à la prime si les conditions suivantes sont remplies :

- il n'a pas encore de relation client avec MeDirect au début de l'action, le 02/05/2022, et n'a pas eu de relation client avec MeDirect dans le passé.
- Le formulaire de demande électronique d'ouverture de relation client doit être entièrement introduite, avec l'insertion du code promo **welcome30**, avant le 31/05/2022. La demande d'ouverture d'un compte doit être approuvée par MeDirect. [Consultez ici les conditions à remplir pour devenir client.](#)
- il a accepté les 'Conditions Générales' et la 'Déclaration de Confidentialité'.
- Après l'activation de sa demande, il doit télécharger et coupler l'application mobile MeDirect durant la période de campagne.
- il doit effectuer au moins une transaction depuis sa plateforme ou son application mobile : déposer un montant sur un compte récemment ouvert, autre que le compte à vue, ou effectuer un investissement.
- il doit garder ce dépôt ou investissement pendant au moins un mois chez MeDirect.

Si un compte joint est ouvert, seul le titulaire principal du compte recevra la prime de 30 €.

Chaque client ne peut réclamer la prime de bienvenue qu'une seule fois. La prime sera accordée au plus tard 7 jours ouvrables après avoir répondu aux conditions ci-dessus.

MeDirect se réserve le droit de refuser des clients en fonction de sa propre appréciation. Seules les personnes ayant leur résidence officielle et fiscale en Belgique peuvent ouvrir un compte auprès de MeDirect.

### 3. L'ACCEPTATION DES CONDITIONS DE L'ACTION

En prenant part à cette action, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales de l'action.